

Des services

pour les anciens



L'événement
Le cirque
Plume p 6



Semaine de l'énergie
Quelles
actions ? p 10



Ragon
Foulées
rezéennes p 16





14



8



12



N° 12

Le mensuel d'information municipale



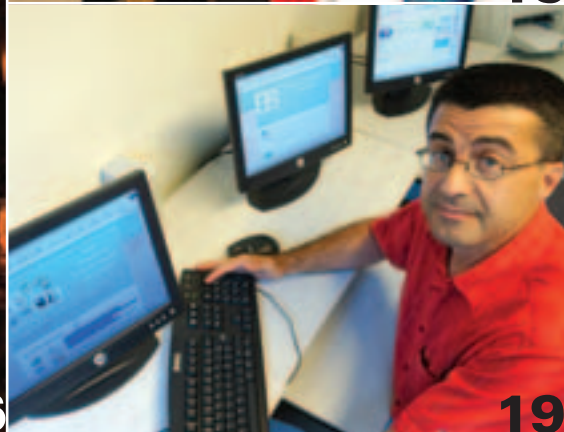
6



15



10



19



16

SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel, Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
 Journaliste : Céline Fichet
 Photographe : Thierry Mézerette

Ont participé à ce numéro : Christiane Blanchard (archives), Isabelle Corbé, Laurence Couvrand, Thierry Goussin, Stéphane Mahé (archives), Benjamin Reverdy.

Maquette : MCM Informations
 Impression : Imaye (Laval) label Imprim'vert
 Régie Publicitaire : GECOP.
 Tirage : 21 000 exemplaires

Contact : Rezé mensuel, Hôtel de ville
 BP 159 44403 Rezé Cedex 02 40 84 43 00.
 Imprimé sur papier recyclé Eural super silk à 100% à partir de vieux papiers.

FAITS DU MOIS

5 Décollage en Couleurs

6 Le cirque Plume fait "Plic-Ploc"

7 Énergies renouvelables : quelles aides financières ?

ACTUALITÉ MAIRIE

8 Des services pour les anciens

10 Semaine de l'énergie : quelles actions à Rezé ?

12 S'impliquer dans les quartiers

ACTUALITÉ QUARTIERS

14 La patinoire rouverte aux clubs

15 L'esprit du music-hall

16 Les Foulées rezéennes

MAGAZINE

20 Sortir

Réchauffement climatique : Le temps presse...

É

DITORIAL

par Gilles Retière, Maire de Rezé et Vice-Président de Nantes Métropole

■ Les glaciers fondent. Les ouragans se succèdent. Le désert avance. En Afrique, les famines causées par les sécheresses se multiplient. Les Pays-Bas se préparent à rehausser leurs digues. En France et en Europe, le caniculaire été 1976 se flétrit dans nos

mémoires concurrencé par les étés 2003 et 2006. La cause ? Le réchauffement climatique, affirment désormais les météorologues.

Pensons à nos enfants, nos petits-enfants. Quelle planète allons-nous leur laisser ? Le temps presse. Il faut absolument réduire au moins de moitié les émissions de gaz à effet de serre. Stop aux consommations excessives de pétrole, charbon et gaz ! Changeons nos comportements en matière d'énergie. Préférons le vélo ou les transports en commun à la voiture ; diminuons notre consommation de chauffage.

En 2002, la Ville de Rezé a adopté un Agenda 21 dans lequel sont répertoriées 50 actions concrètes de développement durable, entreprises par les agents municipaux avec votre collaboration. Dans ce plan figure notre engagement à construire tous nos nouveaux équipements aux normes de Haute qualité environnementale. Nous avons fait une chasse au gaspi dans les bâtiments municipaux où l'on constatait des déperditions de chaleur.

Par ailleurs, nous avons associé des habitants du quartier de la Houssais à notre réflexion pour qu'ensemble nous trouvions des solutions afin de réduire la facture énergétique.

C'est tous ensemble que nous parviendrons à des résultats. Chez nous, dans notre ville, dans notre agglomération, pour nous et les générations futures.





L'ÉVÉNEMENT

JOURNÉE DU REFUS DE LA MISÈRE. Le travail protège-t-il de la pauvreté ? Ce sera le thème de la conférence-débat organisée mardi 17 octobre à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Elle se tiendra salle du Seil, allée de Provence (quartier Château) à 17h30 et sera précédée d'une exposition à partir de 14h. Un accueil par des animateurs sera prévu pour les enfants qui accompagneront leurs parents.

Rens. 02 40 84 43 34.

Organisateurs : Ville de Rezé, Conseil général, Confédération syndicale des familles, Croix-Rouge française, La Maison, Entr'aide Rezé, Saint-Vincent-de-Paul, Secours catholique, Trajet et Secours populaire.

À NE PAS MANQUER

SPORT : Les Foulées du tram le 8 octobre (p23) ■ **CULTURE :** Mercedes Peon dans le cadre de Celtomania (p22) ■ **DÉVELOPPEMENT DURABLE :** semaine de l'énergie du 9 au 14 octobre (p10) ■ **BROCANTE :** videgrenier les 8 et 15 octobre (p23) ■ **ÉVÉNEMENT :** "Le Corbusier, Un homme à sa fenêtre" au musée des Beaux-Arts de Nantes du 20 octobre 2006 au 8 janvier 2007 (p23) ■ **MAIRIE :** conseil municipal le 20 octobre (p11) ■

BRAVO



PHOTO HABITANTS CLAIRE CITÉ

A Claire-Cité (la cité Castor de la Balinière), rien n'est trop beau ni trop haut pour Rezé les Couleurs. Une fusée rouge (couleur du quartier de la Houssais) s'est élevée dans le ciel du 24 juin. Sa construction et son mode de propulsion ont mobilisé méninges et compétences de 7 habitants. Le pas de tir se situait sur le square Charles-Richard. Découvrez le décollage sur notre site www.reze.fr

CLIN D'ŒIL



Construit par le chantier d'insertion Trajet dans le respect des critères de Haute qualité environnementale (HQE), le hangar en terre crue du service espaces verts et environnement sera inauguré en octobre. Matériau original et écologique, la terre a été choisie pour son caractère naturel et sa qualité d'isolant. Contenues dans une structure béton, 150 tonnes d'argile ont été nécessaires pour édifier ce hangar de 300 m².

LA PHOTO

Grandes retrouvailles du **CIRQUE PLUME** avec le public rezéen. Ils sont venus en 1998, 2000, 2003. Ils reviennent avec leur tout nouveau spectacle "Plic ! Ploc !". Une histoire d'eau sous toutes ses formes. Gouttelettes musicales, cascades et eaux dormantes créent une atmosphère poétique qui ravira petits et grands. Dans cette ambiance aquatique, contorsionnistes, jongleurs, clowns et acrobates évoluent comme des poissons dans l'eau... Du 18 octobre au 5 novembre, sous chapiteau.

PHOTO JACQUES PEETERS



LE PROFIL

Dans sa main, **MONIQUE LOIRAT** tient deux fils d'Ariane : la lecture et le goût du contact. Ils l'ont guidée toute sa vie. Aujourd'hui, elle les entrelace à l'Office des retraités et des personnes âgées de Rezé (Orpar) dont elle est présidente depuis 1999. Membre du groupe lecture, elle se plaît à

échanger avec ses copines sur ses bouquins coups de cœur. Tout y passe : polars, biographies, l'affaire Patrick Dils, les amours de Françoise Sagan,..." *Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on est ringard et en dehors de toute réalité.*" Durant une petite dizaine d'années, elle a lu à voix haute des livres aux anciens de la maison de retraite de Mauperthuis : *"La rubrique insolite du journal, les nouvelles de Maupassant, coquines parfois, mais les grands-mères aimaient bien ça"*. Maintenant, elle les fait chanter. *"Dans le bon sens du terme"*, précise-t-elle en riant. Quant à ses nombreuses activités passées *"que l'on fait pour soi avant de les faire pour les autres"*, c'est un véritable inventaire à la Prévert : association de parents d'élèves,

office municipal des jumelages, celui de la culture, Tourisme et loisirs, Entente rezéenne, syndicat,...



Monique Loirat,
présidente de l'Orpar.

LE CHIFFRE

3 000



C'est le nombre d'enfants et de jeunes rezéens qui ont séjourné dans les dix centres de loisirs ou les camps de vacances de l'Arpej cet été : un chiffre comparable à celui de l'année dernière. Les temps forts proposés étaient axés sur l'échange et la découverte : mini-camps, escapades dans l'ouest ou dans le Cantal, camp international au Pellerin, séjours en Europe.

LA QUESTION

Quelles aides financières pour se chauffer aux énergies renouvelables ?

Christophe de Saint-Jores, ingénieur chargé de l'énergie dans l'habitat à l'Ademe* des Pays de la Loire



Cette politique d'aide s'inscrit dans le cadre du plan climat, dont l'un des objectifs est la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui passe par une baisse de la consommation d'énergie. Ce plan comporte deux volets : la maîtrise de l'énergie (changement de chaudière, système de régulation, isolation) et le développement des énergies nouvelles et renouvelables. On agit alors sur le choix énergétique en s'orientant vers le solaire, le bois, la pompe à chaleur, l'éolien...

Le crédit d'impôt est l'aide principale pour ces équipements. Cette aide d'Etat couvre 50 % du prix du matériel TTC pour une habitation principale, déduction faite des autres primes. Sur une pompe à chaleur air-eau d'un coût de 8 000 €, l'aide se monte ainsi à 4 000 €, que l'on soit ou non imposable. Peuvent s'y ajouter des aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les propriétaires occupants à faibles ressources. La TVA à 5,5 peut aussi être considérée comme une aide incitative à l'amélioration de l'habitat. Pour le solaire thermique, le plus long à être rentable, la Région apporte une aide allant de 400 à 1 000 €. On sent bien une prise de conscience depuis un an, du fait notamment de la hausse des prix de l'énergie. Le marché est en train d'exploser. Nous avions 760 demandes de prime régionale solaire thermique en 2005, nous étions déjà à 1 000 au 1^{er} juillet 2006, dont 6 sur Rezé.

Renseignements : Espace info énergie au 0810 036 038. L'Ademe sera présente au Salon de l'habitat sain et des énergies renouvelables du 10 au 12 novembre au Parc des expositions de la Beaujoire.

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

PERSONNES ÂGÉES

Vieillir chez soi, le plus longtemps et le mieux possible. Mais, ce maintien à domicile est souvent subordonné à des aides. Le point sur ces mesures.

Des services pour les anciens



Quatre Rezéens de plus de 75 ans sur cinq vivent à domicile. La plupart de ces personnes se portent bien et n'ont pas d'incapacités particulières. 50% d'entre elles sont complètement autonomes ou recourent aux services d'un membre de leur famille. Les autres bénéficient de soins infirmiers et/ou d'aide à domicile (ménage courant, entretien du linge, courses,...).

Jouant son rôle de coordination des services en direction des personnes âgées, la Ville de Rezé leur propose un éventail d'aides concrètes sans lesquelles il ne leur serait pas possible de demeurer chez elles. "Nous travaillons en collaboration avec les secteurs associatif et privé qui ont énormément diversifié leurs offres", explique Patrick Mallet, responsable du service santé et personnes âgées. "Nos deux principaux partenaires associa-

tifs sont l'Adef (Aide à domicile emplois familiaux) et l'Adar (Aide à domicile en activités regroupées)." Deux autres prestations complètent le dispositif de maintien à domicile : le portage des repas (service municipal) et la téléassistance. "En tant que service municipal, notre vocation est d'aider les personnes les plus démunies qui ne peuvent financer des soins, une aide ménagère,... En outre, ces services nous permettent d'être présents dans près de 300 foyers et de veiller à la bonne santé des personnes toute l'année et pas seulement en cas de canicule", poursuit Patrick Mallet.

Aider les proches

Par ailleurs, pour accorder un peu de répit aux aidants familiaux – conjoints ou enfants – confrontés à la dépendance de

Quelques chiffres (2005)

- 230** abonnés à la téléassistance.
- 126** personnes ont choisi le portage de repas à domicile.
- 46** reçoivent des soins 7j/7 par **11** aides-soignantes.
- 299** bénéficiaires de l'aide à domicile (courses, linge, ménage, etc).
- 400** personnes dans les **5** maisons de retraites.
- 130** personnes en résidences services.

leur proche, des aides leur sont proposées*. Exemple : Ne pouvant laisser seul son mari qui souffre de la maladie d'Alzheimer, une femme ne peut aller chez le coiffeur. Une aide-soignante prendra le relais au domicile du patient. Des sorties sont également proposées aux personnes âgées dépendantes, accompa-

Téléassistance

Depuis le 1^{er} septembre, la téléassistance s'est substituée à la téléalarme gérée par le service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Un changement motivé par le fait que 94 % des appels ne relevaient pas d'une urgence mais d'un besoin d'écoute sociale. Le principe : l'abonné est équipé à son domicile d'un système le reliant à une centrale de réception appels (24h/24 et 7j/7). En cas de nécessité, il actionne un bouton. Un interlocuteur évalue alors la situation et prend les dispositions nécessaires : du simple contact au déclenchement des secours. Coût : de 18 € à 9 € par mois.

gnées ou pas de leur famille ou conjoint. Et s'il s'agit de faire des emplettes ou autres, une aide-soignante les accompagne où elles le souhaitent dans un véhicule adapté au fauteuil roulant, acquis par le CCAS en 2005.

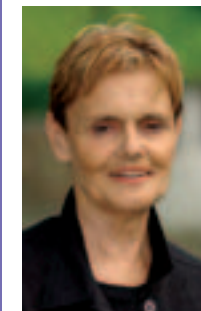
D'autres alternatives s'offrent aux personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas rester chez elles. 20% des Rezéens des plus de 75 ans résident dans l'une des 5 maisons de retraite ou des 2 résidences

services. "Ces dernières sont une formule intermédiaire rassurante. Les personnes âgées quittent leur maison à étage devenue trop grande et souvent loin du centre pour se rapprocher des commerces et des transports de Pont-Rousseau."

Pour toute démarche de prise en charge d'un parent, contacter le service personnes âgées 02 51 70 29 01.

*Ce service est proposé aux 46 personnes âgées dépendantes prises en charge par la Ville.

PAROLE D'ÉLUE



Joëlle Patron,
conseillère municipale
chargée de la santé
et des personnes âgées

La 6^e maison de retraite en attente

La France détient le record d'espérance de vie en Europe : 20% des Français ont plus de 60 ans. Il est donc important de prendre en compte le phénomène du vieillissement de la population et pour une ville de proposer des prestations adaptées aux besoins des seniors.

Pour les plus âgés, la Ville a renforcé son dispositif de maintien à domicile afin de favoriser "la vie chez soi".

Alternative au maintien à domicile :

les 2 résidences-services et les 5 maisons de retraite. Représentée au conseil d'administration des maisons de retraite, la municipalité travaille en coordination avec leurs équipes. Pour apporter plus de confort aux résidents de Mauperthuis, elle vient d'engager des travaux d'agrandissement de la salle à manger qui s'achèveront fin 2006.

Ces 5 établissements représentent 400 lits. Cependant, nous avons une liste de demandes en attente de 150 places. Aussi, nous espérons vivement que l'implantation de la sixième maison de retraite (80 places) rue Claude-Gauluë se réalise enfin. Par deux fois, ce projet privé a été soutenu devant le Conseil général et la Ddass. Ce fut en vain, faute de financement de l'Etat. En février 2006, un 3^e dossier a reçu un avis favorable du CROSM (Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale) sans obtenir pour l'instant l'accord de crédits de l'Etat.

SEMAINE DE L'ÉNERGIE

Engagée dans un programme de maîtrise des dépenses énergétiques, la Ville présente ses actions lors de la semaine de l'énergie, du 9 au 14 octobre.



A l'initiative de la mairie, des habitants de la Houssais ont mis en place, en octobre 2004, des actions concrètes pour maîtriser l'énergie. Elles devraient se poursuivre cette année.

Quelles actions à Rezé ?

Dans une démarche de développement durable, la municipalité a inscrit la maîtrise de l'énergie à son Agenda 21. Différentes actions sont menées dans ce sens. Ainsi, toutes les constructions nouvelles intègrent désormais les critères de

Haute qualité environnementale (HQE), incluant notamment une bonne isolation thermique. Trois édifices relèvent déjà de la démarche HQE : la crèche du Port-au-Blé, le centre socioculturel Jaunais-Blordière du Chemin-Bleu et le hangar en terre crue du service espaces verts,

rué de la Guilloterie. Quant aux autres bâtiments communaux, ils ont fait l'objet d'un diagnostic l'année dernière.

Réduire la facture de 10 %

Sur le mode du classement utilisé pour les appareils électroménagers, les locaux ont été notés de A (économique) à G (coûteux) en fonction de leur consommation. Un plan a été mis en place afin de réduire de 10% la consommation énergétique d'ici trois ans. Pour le mettre en œuvre, la Ville pourra s'appuyer sur la thermographie réalisée en 2005 par l'Auran (Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise). Il s'agit du repérage, par caméra infrarouge, des déperditions de chaleur sur le territoire rezéen.

Cette étude a permis d'élaborer des cartes dont

Classement énergétique



Comme pour les appareils électroménagers, à Rezé les bâtiments municipaux sont soumis à un classement.

l'échelle de couleur va du bleu foncé (déperditions presque nulles) au rouge clair (déperditions excessives). On peut ainsi visualiser les bâtiments qui nécessitent une meilleure isolation.

Associer les habitants et les agents

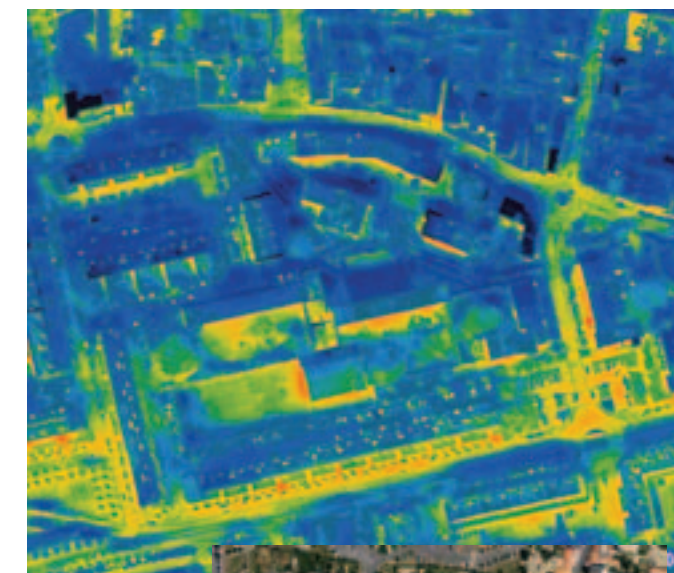
Cette thermographie pré-

sent ensemble à des moyens de réduire les dépenses énergétiques. Pour faciliter leurs démarches, les habitants pourront consulter la thermographie et bénéficier des conseils de spécialistes lors de la semaine de l'énergie.

Quant aux agents municipaux, déjà sensibilisés à la question, ils se verront remettre un guide du comportement pour rester vigilants au quotidien.

Infos pratiques :

- **Lundi 9 octobre en mairie début de l'exposition à 14h, mardi 10 au vendredi 13 : 8h30 à 17h30, samedi 14 : 9h à 12h.**
- **Des experts seront présents lors de cette semaine de l'énergie pour répondre aux questions du public.**
- **Service municipal Agenda 21 : 02 40 84 42 84.**



Du bleu foncé au rouge clair, les couleurs de la thermographie indiquent la qualité d'isolation des bâtiments.



PHOTOS AURAN

Qu'est ce que l'Agenda 21 ?

Adopté en 2002 par la municipalité, l'Agenda 21 (pour 21^e siècle) est une liste d'actes concrets à mettre en œuvre dans une optique de développement durable. Ses principes : concilier économie, social et environnement. 50 actions rezéennes réparties en cinq grands domaines :

- évolution des modes de consommation en matière d'énergie
- solidarité et équité sociale (commerce équitable, petite enfance, personnes âgées, coopération internationale...)
- démocratie participative et culture (jeunes et citoyenneté, patrimoine...)
- urbanisme et mobilité (constructions HQE, chemins piétons, vélos...)
- paysage et environnement (bords de Loire, plantations...)

"Les perturbations climatiques nous rappellent qu'il est grand temps d'agir. Commençons par modifier nos comportements et nos consommations d'énergie. C'est l'objet des actions que nous engageons en matière de logement, de Haute qualité environnementale, etc."



Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable

VIE ASSOCIATIVE

Les centres socioculturels ont pour objectif de favoriser l'implication des habitants et des associations dans la vie des quartiers.



S'impliquer dans les quartiers

Rezé est une ville de quartiers avec des identités fortes", rappelle Hélène Guillet, directrice adjointe des services à la population. "Plutôt que de créer un centre-ville, la municipalité a souhaité renforcer le fonctionnement de chaque grand quartier." Ragon, en 1999, Jaunais-Blordière* en 2000, le Château en 2001, Loire et

Seil en janvier dernier, quatre centres socioculturels (CSC) ont été créés à Rezé. Un cinquième est à l'étude à Pont-Rousseau. Leur rôle est d'animer les quartiers, mais les CSC sont surtout des outils au service des associations et des habitants. "Par le biais de ses centres socioculturels, la Ville développe le lien social entre les habitants, propose des

activités accessibles à tous, et favorise la citoyenneté", précise Laurence Gourvil, directrice du service vie associative, animation socioculturelle. Le budget d'un CSC est financé à 70% par la ville et 25% par la Caisse d'allocations familiales, mais c'est une association composée d'habitants qui choisit la façon de l'utiliser.

Les missions de chaque CSC sont définies dans un projet social élaboré à partir d'une réflexion sociologique sur le quartier.

Comblent les manques

Chaque site peut proposer des activités à destination des populations oubliées ou fragilisées qui complètent celles des associations existantes. Au CSC Château par exemple, un espace convivial permet aux anciens de se retrouver un après-midi par semaine autour de jeux. Au CSC Jaunais-Blordière, des familles préparent ensemble leur premier départ en vacances. "L'intérêt c'est que les habitants soient à l'initiative des projets et qu'ils ne soient pas uniquement des consommateurs d'activités", souligne Laurence Gourvil. Aux côtés de 28 professionnels, une centaine de personnes ont pris des responsabilités dans les CSC à Rezé, sans compter les bénévoles qui donnent un coup de main ponctuel.

* Le CSC Jaunais-Blordière inaugurera ses locaux du Chemin-Bleu le 4 novembre.



"Lieux d'accueil entre les générations, de développement d'initiatives, de rencontre et de solidarité, les CSC permettent de construire le « vivre ensemble » dans notre ville."

Hubert Richard, adjoint au maire, chargé des sports et de la vie associative.



Les habitants s'investissent dans les activités des CSC.

EN BREF...

En mai 2006, les habitants fêtaient leur nouveau CSC Loire et Seil.

Collecte des papiers
Nantes Métropole a signé une convention avec l'association Oser forêt vivante qui permet aux communes de confier la collecte du papier de certains sites. A Rezé, la collecte concernera 53 sites (sites administratifs, écoles, CSC).



Lionel Jouin, président du centre socioculturel du Château de mai 2004 à mai 2006

"Au Château, les membres du conseil d'administration ont entre 24 et 60 ans et sont de

milieux socioprofessionnels et d'origines variés. Certains viennent pour animer leur quartier, d'autres sont attirés par les concerts ou les activités du centre. Au fur et à mesure, ils perçoivent comment fonctionne l'association et comprennent qu'ils peuvent avoir une influence sur ce qu'elle organise. Nous avons deux objectifs : favoriser la prise de responsabilité et l'ouverture au monde. Chacun peut participer en donnant un coup de main au bar ou en s'investissant dans une commission pour choisir les concerts ou les animations."

Mieux informer les jeunes

La Mission locale et l'Arpej ont signé une convention de partenariat pour l'année 2006/2007. Objectif : permettre un meilleur accompagnement des jeunes en recherche d'emploi en leur offrant une information complète sur les dispositifs d'aide à l'emploi relayée par les animateurs de l'Arpej.

Attractive pour les entreprises

Dans la catégorie des 500 000 à 1,5 million d'habitants, l'agglomération nantaise décroche la première place européenne en matière de captation des entreprises, d'après une étude réalisée par le cabinet d'expertise international KPMG. Ses atouts : les secteurs de l'aéronautique, la recherche (biotechnologies, technologies de l'information), les matériaux (plasturgie), des pièces de précision et des services à l'entreprise.

Développement durable

Après avoir été accueillies à Toulouse en 2002 et 2004 et Lille en 2003, les 4^e Assises nationales du développement durable se tiendront à Angers le 11 octobre et Nantes les 12 et 13 octobre. Forums, ateliers, conférences... Cité des congrès de Nantes.

Conseil municipal

Ouvert au public, le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 20 octobre à 19 h à l'hôtel de ville (entrée par les jardins).

Mouvement dans les CSC : les nouvelles présidences

RAGON : Louis Bourdet a succédé à Michel Gallais (2003-2006).
BLOLDIÈRE : Christophe Rousseau remplace Véronique Vignaud (1999 à 2006)
CHÂTEAU : Sylvain Braud succède à Lionel Jouin (1996 à 1999 et 2004 à 2006)
LOIRE ET SEIL : Blandine Saunier est présidente depuis janvier 2006.



La patinoire de nouveau accessible aux clubs.

CHATEAU

Le CPGR rechausse les patins à Rezé

Après une saison en exil, les patineuses rezéennes du CPGR retrouvent avec plaisir leur piste de glace.

Vandalisée durant l'été 2005, la patinoire a rouvert ses portes aux trois clubs utilisateurs à la rentrée (CPGR, le club Léo-Lagrange et Nantes Sport de glace). Principal utilisateur de l'installation, le club de patinage sur glace rezéen (CPGR) entame cette nouvelle saison avec un moral gonflé à bloc. Malgré des conditions délicates, les jeunes patineuses ont montré la voie l'an dernier. "Les sections compétition et sport étude patinaient au Petit-Port à Nantes ou le dimanche matin à Cholet", relate le vice-président Michel Gomez. "Tout en s'entraînant beaucoup moins que leurs concurrentes, les filles, âgées de 10 à 16 ans, ont eu de super résultats. Ce sont des passionnées, elles seront la locomotive du club cette année." Privés de glisse durant un an, les membres de la sec-



tion loisir sont eux aussi impatients de rechausser les patins. Le CPGR table sur 70 patineurs inscrits pour ce nouveau départ. Il lance un appel aux garçons motivés par la danse sur glace, un public rare dans la majorité des clubs de ce sport plus physique qu'il n'y paraît.

Contact : 02 40 65 19 32

Les travaux de la patinoire

La patinoire a été remise en état entre avril et juin 2006. Les tapis de sol ont été remplacés et plusieurs vitres changées. Les menuiseries ont été renouvelées, les peintures intérieures refaites et l'électricité a été remise aux normes. Enfin, pour plus de sécurité, un système d'alarme a été installé.



Une association qui ne manque pas de panache !

BLORDIERE

L'esprit du music-hall

Les Cœurs en fête permettent aux talents cachés de goûter en amateurs aux frissons de la scène.

Née en 1999, l'association les Cœurs en fête rassemble des artistes amateurs de 13 à 72 ans, qui chantent, dansent, font des tours de magie ou des sketches. Ils donnent chaque année une vingtaine

de spectacles dans la région, sollicités par des associations humanitaires, des maisons de retraite... Bercé tout petit dans le milieu artistique, le président de l'association, Jacky Ariza, est animé par "le

besoin de transmettre à d'autres ce que la scène [lui] a apporté". Les jeunes, bien représentés au sein de la troupe, y découvrent la diversité des métiers du spectacle. Car les artistes s'impliquent aussi dans le montage des décors, la sono ou les éclairages. "Nous sommes des saltimbanques. Tout le monde met la main à la pâte, on a l'esprit d'équipe", assure Jacky Ariza.

Contact : 02 40 75 13 32
arizajacky@wanadoo.fr

PONT-ROUSSEAU

Les Nouvelles Cliniques s'agrandissent

Une aile de 8 000 m², lancée en juillet, accueillera 100 lits supplémentaires fin 2007.

Après trois ans d'existence sur le site Confluent, rue Eric-Tabarly, les Nouvelles Cliniques étendent leur capacité d'accueil (actuellement, 402 lits et places*) : 100 lits supplémentaires seront installés dans l'aile en cours de construction.

Le nouveau bâtiment abritera 50 lits médico-chirurgicaux, transférés des locaux de la clinique Saint-Henri à Nantes, ainsi qu'une annexe du centre de réadaptation fonctionnelle de la Croix-Rouge à Saint-



Jean-de-Monts. Cette annexe comprendra 20 lits de médecine physique pour les patients en hospitalisation complète, 30 places en hospitalisation de jour et 30 lits de soin de suite pour les convalescences. Objectif de la Croix-Rouge : offrir un service de proximité aux habitants de l'agglomération nantaise, qui représentent 30% des patients traités au centre de Saint-Jean-de-Monts. La future extension sera également équipée d'un espace de balnéothérapie, pour les personnes en rééducation. Le chantier de cette nouvelle aile, évalué à 15 millions d'euros, devrait se poursuivre jusqu'en novembre 2007.

* Places : accueil à la journée

EN BREF...

■ TRENTEMOULT Réunion publique

Mardi 10 octobre à 20h30

à la Maison des Isles.

Ordre du jour : aménagement ouest de Trentemoult, CSC Loire et Seil, extension de la maternelle Jean-Jaurès.

■ HOUSSAIS Ecole de la Galarnière

Lors d'une réfection

partielle de la toiture de

l'école, il est apparu

nécessaire de déposer

l'ensemble de la couverture

et de son isolation.

Ce travail nécessite le

déménagement de l'école

pendant un trimestre.

Le 4 septembre, la rentrée

s'effectuera donc dans les

anciens locaux du Greta.

Les enfants seront pris en

charge par la restauration et

l'accueil périscolaire de

Château-Sud. Rens. service

Education 02 40 84 45 28.

■ TRENTEMOULT Modulaire

pour le CLSH

Pour mieux accueillir les enfants

de 7 à 12 ans et les jeunes

de 13 à 18 ans au centre de loisirs

sans hébergement de l'Arpej

rue Rio, et leur proposer plusieurs

activités simultanément,

un bâtiment modulaire de 80 m²

sera installé lors du premier

semestre 2007.

RAGON

Courir avec les autres

Mille élèves en piste pour les Foulées rezéennes qui fêtent leurs 10 ans cette année.



Depuis le 4 septembre, les enfants de 45 classes, du CE2 au CM2, s'entraînent sur les pistes d'athlétisme. En ligne de mire : leur participation aux Foulées rezéennes organisées par l'inspection académique et les éducateurs sportifs de la Ville.

Le 19 octobre, ils seront plus de mille élèves sur la ligne de départ. A chaque âge, son défi : 1 200 m pour les CE2, 1 500 m pour les CM1, 2 000 m pour les CM2. D'autant qu'il faut filer deux lièvres à la fois : courir avec son groupe en faisant preuve de solidarité avec celui qui a plus de mal et parcourir la plus grande distance en un temps donné.

Le 19 octobre, stade de la Robinière,

HOUSSAIS

"J'isole ma maison avec de la laine de mouton"

Laines de verre, de chanvre, de coton... Philippe Foucaux a choisi celle du mouton.

En mars 2005, alors qu'il envisage d'aménager l'espace situé sous le toit de sa maison, la question de l'isolation titille Philippe Foucaux. "Je voulais en profiter pour améliorer l'isolation de la maison. Comme l'espace sous le toit est limité, il fallait que cela prenne peu de place." Après une visite sur un site Internet présentant des matériaux comme le chanvre, il décide d'opter pour une solution naturelle plutôt qu'industrielle. Sans compter que cet ancien informaticien, reconverti dans la réinsertion, fait partie du groupe-test autour du développement

durable sur le quartier de la Houssais. La solution de la laine de mouton s'impose à lui. "Elle est compressée sous forme de rubans de 50 centimètres de large, 6 cm d'épaisseur, donc moins épaisse que la laine de verre, très légère à porter." En recherche d'emploi, Philippe Foucaux assure lui-même la pose. "Avec la laine de mouton, pas de problème d'allergie contrairement à la laine de verre, rugueuse

et difficile à travailler." Premier bilan de l'opération : l'hiver dernier, "plus rigoureux que le précédent", ses dépenses en énergie ont été égales, "peut-être même inférieures".



PONT-ROUSSEAU

Pour que ça colle entre jeunes et timbres...

L'association philatélique Rezé Sud-Loire rassemble depuis 1982 les mordus du timbre poste. Ils sont une soixantaine à se retrouver un dimanche matin sur deux, rue Jean-Jaurès, autour de mini-expositions, ouvertes à tous. Selon Guy Nasica, vice-président de l'association, qui a fait de sa collection l'œuvre d'une vie, un philatéliste doit avoir "le goût du contact, car à 20 ou 30, on peut arriver à composer des collections intéressantes". Insistant sur "l'intérêt culturel de la philatélie", Guy Nasica juge néanmoins l'avenir de ce

hobby "incertain". Du fait de la raréfaction du courrier mais également de la difficulté à intéresser durablement les jeunes à ce loisir. Aussi, l'association a décidé de porter ses efforts sur l'accueil et l'initiation des jeunes générations, avec deux délégués du bureau affectés à cette tâche et des présentations de la philatélie dans les collèges. L'objectif ? "Trouver le gamin touché par le feu sacré sans le savoir", comme le fut un jour Guy Nasica.

Contact : 02 40 75 44 45.

PAROLES D'HABITANT



Rmiste, Walter Gautun a créé son entreprise avec l'aide du service insertion.

Mon magasin de distribution automatique de DVD a démarré le 10 avril sur le parking de l'Intermarché de la Blordière. J'étais au RMI et je souhaitais me retrouver à mon compte dans le commerce. Le service Insertion de la mairie m'a apporté une aide énorme tout au long du projet. Alors que j'aurais pu baisser les bras 50 fois, la chargée d'insertion m'a redonné confiance, m'a aiguillé sans jamais me mâcher le travail. Je me suis chargé de trouver les machines et d'obtenir les aides à la création, un ami m'a aidé pour le dossier de demande d'ouverture. On peut s'en sortir à condition d'être bien épaulé. En tant que Rmiste sans revenu, je n'aurais pas pu réussir sans le soutien de professionnels de l'insertion. Aujourd'hui je souhaite ouvrir une seconde boutique.

AGENDA

CSC Château
10 octobre à 18h : apéro jeux de logique. 12 octobre à 14h30 : échange de savoirs sur le thème des mots croisés. 15 octobre à 14h30 : thé dansant, salle du Seil, 3 €. Rens. 02 51 70 75 70.

Tourisme et loisirs
Rando arboricole sur Nantes : 1^{er} octobre. Rando littoral Le Croisic : 15 octobre. Dimanche 22 octobre : plusieurs manifestations dont une rando pour fêter les 70 ans des congés payés et les 60 ans de la création des comités d'entreprise. Rens. 02 40 75 91 17.

UNRPA
Concours de belote, 18 octobre, salle Jean-Jaurès. Inscription à partir de 13h45.

ASBR Volley
Matches de l'équipe N3F contre Les Landes Genusson (85) le 1^{er} octobre et Vertou le 29 octobre, 15h, gymnase de l'Aérospatiale, rue de la Galarnière.

Secours populaire
Ouverture du vestiaire le jeudi 5, les mercredis 11 et 18 et le samedi 28 octobre. Rens. 02 51 70 03 81.

Cool musique
L'amicale rezéenne Cool Musique organise un après-midi dansant le 25 octobre de 15h à 19h, salle de l'AEPR. Tarif : 6,50 €.

Les Parents T'
Conférence-débat en présence d'une orthophoniste, le 7 octobre, aux Parents T' (rue de l'Ouche-Dinier), de 9h à 11h. Massages bébés le 20 octobre, de 9h à 11h. Accès libre et gratuit.

ASBR Rugby seniors
Matches contre le XV de l'Erdre le 1^{er} octobre et contre le SA Clisson le 15 octobre, la Robinière, 15h.

Tourisme et loisirs section retraités
Concours de belote, le 6 octobre, foyer de l'AEPR. Sorties pédestres : grandes sorties les 3 et 17 ; petites sorties les 10 et 24. Randonnées vélo : les 10 et 24. Bal avec l'Orchestre Melody le 19, 14h15, salle l'AEPR. Rens. 02 40 75 91 17.



"En ce moment, on a plus de sorties que d'entrées", confie la présidente de l'association.

REZE-CENTRE

Retour à l'emploi avec Cadr'action

L'association aide les cadres au chômage à retrouver un emploi.

Depuis 1993, Cadr'action accueille environ 350 personnes par an. "Chaque adhérent s'engage à faire vivre l'association, deux à trois demi-journées par semaine" explique Emy Leray, sa présidente. "Ne pas s'isoler, c'est très impor-

tant." Différents ateliers sont proposés autour des techniques de recherche d'emploi, de l'entretien en anglais, du métier de consultant, etc. Et puis, "on leur apporte un réseau." La structure possède en effet un fichier de 4 000 entreprises (Loire-Atlantique, Vendée,

Maine-et-Loire), "avec lesquelles nous avons des contacts pour détecter des offres d'emplois (915 l'an dernier)". Si son siège est établi à Rezé, la structure a essaimé des antennes régionales lui assurant une bonne couverture du territoire et une plus grande réactivité.

La durée du "passage" dans l'association est actuellement de 4 mois, contre 8 à 10 mois il y a une dizaine d'années. "En ce moment, on a plus de sorties que d'entrées."

64, bis rue Emile Zola, 02 51 11 00 11.
<http://cadrac.siege.free.fr/>

CHATEAU

Le square Gautier-Flaubert bientôt rénové

Le square, bordé par les rues Théophile-Gautier et Gustave-Flaubert, situé au pied des immeubles de l'Opac, va être rénové par Nantes Métropole.

Côté voirie, les trottoirs seront élargis pour faciliter le passage des poussettes et des stationnements seront créés dans les deux rues.

Côté espace vert, de nouveaux jeux seront installés pour les 3-10 ans. Particularité : des enfants de l'Arpej ont

participé au choix de ces jeux en mai dernier, après avoir testé un certain nombre de structures dans d'autres parcs rezéens. Pour plus de confort, cette aire de jeux sera clôturée afin d'éviter le passage des chiens. Quant aux jeunes, ils disposeront désormais d'un espace pour se réunir. Son accès devrait s'effectuer en dehors de l'aire de jeux.

Début des travaux en octobre, pour une durée de quatre mois. Coût : 294 216 € TTC.



De nouveaux jeux vont être installés.



Alain Belluc, "auxiliaire multimédia".

BLORDIERE

S'initier à l'informatique

Apprendre au CSC le traitement de texte et l'utilisation de Windows ou d'un scanner.

Depuis 1999, le centre socioculturel Jaunais-Blordière a ouvert un atelier d'initiation à l'informatique. À raison de 25 séances dans l'année, soit une séance hebdomadaire de deux heures pouvant accueillir six personnes, le néophyte s'aventure aussi sur Internet et s'initie au traitement de l'image. Trois créneaux horaires, dans la journée et en soirée, sont proposés, à partir de début octobre. Depuis deux ans, il est désormais possi-

ble d'approfondir ses connaissances, puisque, "suite à la demande de personnes souhaitant se perfectionner", comme le relate Alain Belluc, animateur bénévole, un deuxième cours s'est ouvert. La fréquence des séances est moindre, une par mois, mais le programme est plus pointu, axé sur Internet, l'image et l'utilisation de Powerpoint. Le coût de l'atelier est indexé sur les revenus.

Rens. 02 51 70 06 66.

TRENTEMOULT



Port : retrait des végétaux

Roseaux et jussie qui prolifèrent dans l'anse du port de Trentemoult ont été arrachés en septembre dernier. Nantes Métropole a engagé des travaux pour retirer cette végétation colonisatrice des milieux vaseux de la Loire qui pose des problèmes de sécurité et de salubrité pour les usagers et peut nuire, à terme, à l'activité de l'équipement. Ces travaux ont nécessité le déplacement des 25 bateaux, amarés dans le port, pendant la durée du chantier. En concertation avec les propriétaires, la communauté urbaine a trouvé une solution de repli pour chaque bateau pendant la durée des travaux : mise à sec ou place temporaire dans un autre port de la région. Le coût des travaux s'élève à 91 000 € TTC.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-CENTRE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ **Mireille Richeux-Donot**
Sur rendez-vous.

■ **André Marti**
Vendredi 20 de 17h à 18h.

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)
Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ **Jean-Yves Nicolas**
Samedi 14 de 11h à 12h.

■ **Samuel Landier**
Lundi 9 de 17h à 18h.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)
3, square du Jaunais.

■ **Alain Coutant-Nevoux**
Samedi 14 de 9h à 10h.

■ **Bérangère Musseau**
Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)
Pont-Rousseau, 8 rue Jean-Baptiste-Vigier.

■ **François Simon**
Samedi 7 de 11h à 12h.

■ **Malika Tararbit**
Samedi 28 de 11h à 12h.

HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins)
Maison de quartier de la Houssais.

■ **Aline Conan**
Samedi 7 de 10h à 11h.

■ **Sylvie Desportes**
Samedi 21 de 10h à 11h.

RAGON
Maison de quartier, rue du Vivier.

■ **Marie-Ange Gallais**
Samedi 7 de 11h à 12h.

■ **Christine Coutant**
Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-île et Basse-île)
Maison de quartier.

■ **Danièle Daunis-Féraud**
Samedi 14 de 10h à 11h.

Élus de l'opposition

■ Permanence le lundi de 9h à 10h30 et le vendredi de 14h à 16h en mairie ou à domicile. 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ **Canton de Bouaye/Rezé**
Gérard Allard tient sa permanence le samedi 21 au centre social André-Coutant de 9h à 10h30. Reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 56. www.gerardallard.blogs.com

■ **Canton de Rezé-Bouguenais**
Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 32 29 28.

EXPOSITION

■ Le monde des dinosaures

Vingt gigantesques dinosaures animés pour une plongée au cœur de la préhistoire.

Sous chapiteau.

Jusqu'au 15 octobre, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h les mer, sam, dim, et de 17h à 19h jours scolaires, Parking Leclerc Océane, Tarifs : 6 et 7 €. Rens. 06 10 70 60 76 ou <http://expodino.free.fr>

THEATRE

■ Crasse Tignasse

Par la compagnie l'Artifice. Vendredi 6 octobre, à 19h Salle de l'AEPR. Tarif unique : 6 €. Rens. 02 51 70 78 00 (Arc).

CONCERTS

■ Les Blérots de R.A.V.E.L

(Arc/Barakason, saison nomade). Huit musiciens mêlant chanson française et humour déjanté. En première partie le duo acoustique Boule et Caillou.

Samedi 7 octobre, 20h30, Théâtre municipal. Tarif unique : 10 €. Rens. 02 51 70 78 00 (Arc) ou www.barakason.com

■ Celtomania

Mercedes Peon (musique actuelle de Galice).

Judi 26 octobre, 20h30, Cinéma Saint Paul. Tarifs : de 8 à 23 €. Rens. 02 51 70 78 00 (Arc) ou Celtomania 02 40 54 20 18.

Mani Marley, Black Uhuru, Rasites. Jeudi 26 octobre, 19h30. La Trocardière. Tarif : 30 €. Rens. 02 51 70 30 40.

■ Anggun

Variété française par une petite princesse javanaise. Vendredi 27 octobre, 20h30. La Trocardière. Tarif : 22 €. Rens. 02 51 70 30 40.

LIVRES

■ Coups de cœur

A l'heure de la rentrée littéraire et de son cortège de prix (Goncourt, Renaudot, Femina, etc.), l'écrivain Eric Pessan vous invite à un parcours différent et original dans ce foisonnement de livres nouvellement parus. Une sélection qui témoi-

de manger. Un régal !

A partir de 7 ans, sur inscription au 02 40 04 05 37.

Samedi 21 octobre, à 16h, Médiathèque Diderot. Inscription : 02 40 04 05 37.

■ Petite souris deviendra grande

Conte. Par Jean-Pierre Quirion. Dès 4 ans. Mercredi 19 octobre, à 10h30, Bibliothèque La Noëlle. Inscription : 02 40 04 05 49.

■ Le Bouquin'heure

Club lecture pour les 8-12 ans. Mercredi 11 octobre, de 14h30 à 16h, Médiathèque Diderot.

MULTIMEDIA

■ Samedi du net

Initiation à Internet, à la messa-

■ LES FOULÉES DU TRAM

Les athlètes prendront le départ d'un circuit de 15,7 km sur le parking d'Airbus près de l'aéroport à Bouguenais. Ils se dirigeront vers la Neustrie où ils rejoindront la ligne 2 de tramway en direction de Rezé au 9^e km. Le parcours passera à proximité de la Maison Radieuse et de l'hôtel de ville.

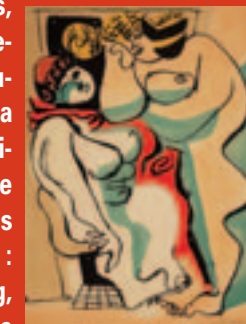
Dimanche 8 octobre, départ à 15h.

Plan du parcours sur <http://www.lesfouleesnantaises.fr>.

■ LE CORBUSIER, UN HOMME À SA FENÊTRE

Tableaux, sculptures, maquettes, dessins, ouvrages, plans et tapisseries permettront au public de découvrir Le Corbusier, créateur de la Maison Radieuse, ce "village vertical". Plus particulièrement, une sélection d'auteurs contemporains lui faisant référence sera présentée : Blaise Drummond, Simon Starling, Tom Sachs... A travers les regards

croisés de ces artistes, c'est un portrait changeant du Corbusier qui est présenté, tour à tour architecte, urbaniste et poète. Et pour ceux qui souhaitent s'imprégner davantage de l'univers du Corbusier, des visites couplées exposition/maison radieuse seront organisées. Du 20 octobre au 8 janvier, tous les jours sauf mardi, 10h-18h et nocturne le jeudi 22h. Musée des Beaux-Arts de Nantes. Tarifs : 3,50 €, 2 €. Rens. 02 51 17 45 00.



■ LE CIRQUE PLUME

Son nouveau spectacle "Plic-ploc" associe poésie, humour et fantaisie. Une histoire d'eau sous toutes ses formes qui ravira grands et petits (à partir de 5 ans).

Du mercredi 18 octobre au dimanche 5 novembre, 20h30 du mercredi au samedi, 16h les dimanches et le 1^{er} novembre. Chapiteau rue de la Gare à Pont-Rousseau. Tarifs : de 15 à 28 €. Réservations : 02 51 70 78 00.



■ ALIMENTATION ET SANTÉ

Exposition sur la restauration scolaire et les conseils des professionnels de la petite enfance en matière d'équilibre alimentaire.

Jusqu'au 28 octobre, de 15h à 19h du mercredi au vendredi et de 10h à 12h le samedi. Maison des projets. Rens. 02 40 84 42 82.

■ Association des donneurs de sang

Dimanche 15 octobre, de 9h à 18h, La Trocardière. Rens. 02 40 75 86 97.

EVENEMENTS

■ Semaine des retraités

L'Office des retraités et des personnes âgées de Rezé propose des temps d'animations durant une semaine (voir p. 8 et p. 9). Conférence-débat : "bien entendre après 60 ans" le 18 octobre, 14h30, salle du Seil. S'informer sur les moyens les mieux adaptés pour consulter, être bien appareillés, retrouver une bonne communication et une autonomie sociale et relationnelle. Du 16 au 20 octobre. Rens. 02 40 84 25 48.



Les Blérots de RAVEL



Celtomania



L'écrivain Eric Pessan



Vide-grenier

FETE

■ Quai Léon-Sécher

Le programme de la fête du quai Léon-Sécher en bordure de Sèvre se décline cette année sur le thème de l'insolite. Samedi 30 septembre, à partir de 16h et dimanche 1^{er} octobre, toute la journée. Rens. 02 51 70 06 66.

■ Zic Zazou

Un concert intitulé "Brocante sonore" où tuyaux et marteaux deviennent instruments de musique. Mardi 10 octobre, 20h30, Théâtre municipal. Tarifs : de 6 à 15 €. Rens. 02 51 70 78 00 (Arc).

■ Reggae

Concert avec The Abyssians, Ky

gne des choix conjoints de cet auteur et de la bibliothèque. Mardi 24 octobre, à 19h, Médiathèque Diderot.

■ Histoires gourmandes

Goûter-lecture. Rejoignez les comédiennes du théâtre Pom'! Elles vous dévoileront, autour d'un goûter, les premières lignes de romans alléchants, sur le thème du plaisir (ou du déplaisir)

gerie électronique et au phishing (courrier électronique frauduleux). Samedi 7 octobre, de 15h à 17h, Médiathèque Diderot.

VIDE-GRENIER

■ Centre socioculturel Loire et Seil

Dimanche 8 octobre, de 9h à 18h, Maison du Port-au-Blé, rue Véga. Rens. 02 51 11 12 32.

Semaine de l'énergie

■ Semaine de l'énergie

Maîtrise des dépenses énergétiques : présentation des actions de la Ville inscrites dans son Agenda 21. Des experts répondront à vos (voir p.10 et p. 11). Lundi 9 octobre : 14h. Mardi 10 au vendredi 13 octobre : 8h30-17h30. Samedi 14 octobre : 9h-12h. Hôtel de ville, service municipal Agenda 21 : 02 40 84 42 84.

PRATIQUE

Collecte des objets encombrants

■ La collecte des objets encombrants aura lieu le mardi 3 octobre.

Recensement militaire pour les jeunes de 16 ans

■ Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en août 1990 doivent se présenter avant le 30 novembre 2006, avec carte d'identité et livret de famille, au service des formalités administratives de l'hôtel de ville.

Cartes d'identité et des passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports doivent être obligatoirement déposées en mairie, au service des formalités du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Ces demandes concernent exclusivement les administrés domiciliés sur la commune. Rens. 02 40 84 42 02.

Caisse d'allocations familiales

■ Vous êtes allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales et vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, échanger des savoir-faire autour de la cuisine, l'alimentation, la couture, la décoration du logement, l'utilisation familiale de l'ordinateur, développer votre esprit créatif, partager vos expériences ou encore recevoir des conseils en matière de budget ou être aidé dans vos démarches administratives, renseignez-vous auprès des conseillères en Economie Sociale et Familiale de Rezé. Rens. CSC du Château de Rezé, 02 40 75 54 54 ou centre social André-Coutant, 02 40 89 00 09.

Cartes de transport diamant

■ A partir du 9 octobre, les personnes de plus de 60 ans peuvent bénéficier d'un titre de transport pour les bus et tram de la Tan dans l'agglomération. Gratuit pour les titulaires de l'allocation supplémentaire, tarif réduit pour les personnes imposables ou non imposables. Distribution à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi et au centre social André-Coutant, rue des Déportés, du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Pour obtenir la carte, le demandeur doit impérativement se présenter avec l'avis d'imposition ou de non imposition 2005, une nouvelle photo d'identité récente et un justificatif de domicile.

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 1 : MEYER Francis,

1 rue Stéphane-Leduc,

Nantes (02 40 40 96 65).

Dimanche 8 : HASLE GIRON Carine,

11 avenue Louis-Aragon,

Rezé (02 40 74 03 96).

Dimanche 15 : LICHT Bruno,

48 rue du Lieutenant-Marty,

Saint-Sébastien-sur-Loire (02 40 34 49 31).

Dimanche 22 : CLOUET Olivier,

103 rue de la Patouillerie,

Orvault (02 40 76 48 88).

Dimanche 29 : BECHU Gérard,

10 rue Mondésir, Nantes (02 40 20 43 00).

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde : s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

PREVENTION SANTE

Le service municipal de Prévention de la Santé assure un accueil, une écoute et une orientation pour toute personne en situation difficile (santé, contraception, drogues, alcool, victimes de violence...). Permanence le lundi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 02 40 75 32 88 29. Anonyme et gratuit.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 1^{er} juillet au 11 juillet. Perochaud Anouk, 4 rue Simeon Foucault / Epié Lili, 20 avenue Parmentier / Tegny Emeline, 5 rue Benjamin Perret / Corbineau Baptiste, 69 place du Commandant Aubin / Guilley-Lerondeau Arthur, 56 rue du Lieutenant de Monti / Yaco - Fallou Kylian, 5 rue Alsace Lorraine / Brosseau Maxim, 58 bis rue Emile Zola / Marzin Elly, 33 A rue Alsace Lorraine / Picherit Dagan, 1 ter avenue de Bretagne / Parant Thibault, 2 rue Jean Mermoz / Cario Anatole, 3 bis rue Charles Riom / Clodic Léa, 7 rue René Cassin / Lucas Maxim, 13 rue Fontaine Launay.

MARIAGES

Hors de la commune. Merrier Sébastien et Merceron Anne-Laure, 6 rue Blaise-Cendrars / Hersant Sébastien et Bourdel Stéphanie, 28 rue Gabriel-Clisson / Hardy Brieuc domicilié à Basse-Goulaine et Boidé Delphine, 6 allée des Cèllets / Aubin Olivier et Berteloot Dorothée, 3 square Charles- Richard / Bouguer Nicolas et Gendronneau Sylvie, 94 rue du Jaunais / Roudaut Mathieu et Coulonnier Céline, 85 rue Victor-Hugo / Bonneau Dany et Cornu Caroline, 4 rue des Jardins / Boquier Loïc et Chéné Sandra, résidant 12 place Charlie-Chaplin / Jacob Julien et Millour Marie, 6 place Charlie-Chaplin / Dandé Jean-Christophe domicilié à Sainte-Anne-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine) et Choquet Laëtitia, 21 rue Jean-François-La Pérouse / Guitot Denis, 13 rue Madame Curie et Hervouet Aurélie domiciliée à Saint-Aignan-de-Grandlieu / Dayon Ugo, 4 allée de Gascogne et Mossard Romina domicilié à Saint-Herblain / Gaubert Yoann et Jacob Valérie, 22 rue des Naudières. **Du 25 août au 23 septembre.** Chesneau Julien et Deletang Alexandra domiciliés à Nantes / Dauptain Olivier et Pechereau Sophie, 73 rue de la

Classerie / Domenec Anthony et Visonneau Magali, 9 bis, rue Aristide- Nogues / Tuzin Anthony domicilié à Bouguenais et Labbé Aurélie, 15 rue Charles-Riom / Ganry Alexandre et Audic Stéphanie, 21 rue Georges-Sand / Allory Christophe et Rome Marie-Christine, 15 rue Baco / Barbier Emmanuel et Rocher Marie-Catherine, 5 rue Claude Monet / Sussot Damien et Marc Christelle, 56 ter rue du Lieutenant de Monti / Bernard Michaël, 4 place François-Mitterrand et Pillon Danielle domiciliée à Nantes / Grassani Pierre et Chupin Dominique domiciliés à Leucate (Aude) / Fouchard Thierry et Cantin Emilie, 9 allée Louis-Pergaud / Renaud Pascal et Reneleau Nathalie domiciliés aux Sables-d'Olonne et résidant à Rezé, 16 rue des Peupliers / Grimault David domicilié 24 rue des Frères-Brégeon et Rousset Claire domiciliée à Lyon 9ème (Rhône) / Duc Jérémy et Bardet Sylvie, 66 rue Jean-Baptiste-Vigier.

DÉCÈS

Du 21 juillet au 22 août. Lommelais Roger, 79 ans / Biet Ange, 68 ans / Naigeon Jules, 85 ans / Landsztajn Marjem veuve Fiszman, 104 ans / Soudy Julianne épouse Thomas, 55 ans / Géfart Odette épouse Jean, 74 ans / Baudrouet Charles, 86 ans / Gautret Marcel, 79 ans / Orioux Michel, 50 ans / Loquais Joseph, 82 ans / Merceron Elie, 93 ans / Lefort Maryline Veuve Arlot, 51 ans / Sourisseau Paul, 62 ans / Lillo Lorenzo, 77 ans / Le Chatal Jean, 57 ans / Morilleau Alexis, 66 ans / Barbaud Patrick, 48 ans / Grelier Henri, 87 ans / Guillou Yves, 79 ans / Roy Michel, 79 ans / Praud Alfred, 81 ans / Guéguen Denise, 71 ans / Menet Alain, 50 ans / Dambra François, 83 ans / Guillaume Patrick, 55 ans / Denivet Thierry, 39 ans.